

Statuts de protection



Listes
rouges

Isère : DD (Insuffisamment documentée)

R-A : VU (Vulnérable)

France : LC (Préoccupation mineure)

Directives
européennes

Non concernée par la directive "oiseaux"

Non concernée par la directive "habitats"



©Mnolf

Coordination départementale spécifique

Distribution en Isère

La crossope de Miller peut facilement se confondre avec la crossope aquatique. La LPO Isère ne dispose pas de données fiables dans la base Faune-Isère, mais l'espèce a été trouvée en Isle Crémieu, dans le Chambaran et les Monts du Chat (Brunet-Lecomte, Noblet, 2012)

Écologie locale

Très similaire physiquement à la crossope aquatique, les deux espèces ont aussi des similitudes au niveau de leur écologie. La crossope de Miller est toutefois moins inféodée au milieu aquatique que sa cousine. Les zones ouvertes, prairiales non loin de milieux humides sont utilisés. Elle y chasse des invertébrés.

Tendance évolutive

La crossope de Miller était considérée absente du département (Grillo 1997) mais confirmée par P. Brunet-Lecomte et JF Noblet dans le nord Isère, dans les Monts du Chat et le Chambaran. Les données dont dispose la LPO Isère sont incertaines et ne permettent pas de dégager une tendance évolutive pour cette espèce sur le département.

Phénologie saisonnière

La crossope de Miller se reproduit entre le printemps et l'automne, période à laquelle son activité est la plus forte et où elle peut être observée plus facilement. C'est une espèce nocturne qui reste discrète, ce qui explique en partie le faible nombre d'observations. Des ossements peuvent être identifiés dans les pelotes de réjection d'oiseaux notamment et sont un moyen fiable pour attester de la présence de l'espèce. Ce type d'indice peut être récolté toute l'année.

Gestion favorable pour cette espèce

Milieus agricoles

- ✓ Maintien des linéaires végétalisés (haies, ripisylves...)
- ✓ Réduction des intrants
- Maintien d'une couverture herbacée sous une culture ligneuse (vigne, arboriculture...)
- Création de bandes enherbées
- Maintien des milieux ouverts (prairies, marais, coteaux...)
- Gestion raisonnée du pâturage
- Gestion raisonnée des fauches

Forêts

- Maintien d'arbres à cavité, d'arbres morts au sol ou sur pied
- Gestion forestière en mosaïque
- Favoriser le vieillissement
- Diversification des strates
- Diversification des pratiques
- ✓ Faire des prospections ciblées afin d'augmenter les connaissances

Zones humides

- ✓ Maintien d'un réseau de zones humides
- ✓ Diversification des berges (roselières...)
- Réduction des obstacles de franchissement (seuils, endiguements, ponts...) sur les cours d'eau
- Lutte contre les espèces envahissantes le long des cours d'eau

Milieus rupestres et souterrains

- Contrôle de la fréquentation des falaises et/ou des sites souterrains
- Éviter l'engrillagement
- Maintien, création de murets et/ou pierriers

Activités humaines, bâti

- Absence de perturbation à moins de 300m du nid ou du gîte
- Réduction du dérangement à proximité directe du gîte ou du nid
- Conservation de gîtes favorables dans le bâti
- Résorption des points d'écrasements routiers (passage à faune aérien, souterrain...)
- Gestion adaptée de la végétation des bords de route

Pour aider la LPO à protéger cette espèce, vous pouvez :

- > Signaler la présence de l'espèce à la LPO Isère (www.faune-isere.org ou application "Naturalist") afin de compléter les connaissances sur la répartition de l'espèce et contribuer ainsi à sa sauvegarde.
- > Signaler les éventuels travaux constatés sur des sites accueillant l'espèce.

Rédacteur : A. Atamaniuk

Version : Mar-16